

## **Le Conseil des Ministres s'est réuni le vendredi 2 novembre 2012, sous la présidence de Son excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République.**

En ouvrant les travaux du Conseil, Monsieur le Président de la République a félicité le Premier Ministre et les ministres reconduits, pour la confiance renouvelée. Il a ensuite remercié les sortants, avant de souhaiter la bienvenue aux entrants.

Dans sa communication au Conseil, le Chef de l'Etat a rappelé le contexte dans lequel il a été amené à apporter des changements dans l'équipe gouvernementale. Il a indiqué que sept mois après son installation à la tête du Sénégal, le Gouvernement pouvait se prévaloir de beaucoup de réalisations ayant permis de restaurer la crédibilité de l'Etat, de remettre sur les rails le pays et d'améliorer le bien être des populations.

Il a, cependant, souligné que les attentes des Sénégalais qui souhaitent mieux et plus dans les brefs délais demeurent très fortes. Il a ainsi invité le Premier Ministre et son équipe à accélérer la cadence des réformes, à relancer énergiquement l'économie sénégalaise avec l'appui conséquent du secteur privé.

Le Président de la République les a également exhortés à lancer avec diligence les nouveaux chantiers de l'urgence, en mettant l'accent sur la prochaine campagne de commercialisation agricole.

A cet égard, le Chef de l'Etat exclut, pour la prochaine campagne, toute probabilité de faire procéder à la collecte des récoltes des producteurs en leur remettant des simples bons à payer. Il s'est montré ferme et déterminé à s'opposer à ces bons qui constituent des difficultés injustifiées et inacceptables pour les paysans sénégalais.

Abordant le volet diplomatique de sa politique, le Président de la République a demandé au Premier Ministre, en relation avec le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, de mettre sur pied un dispositif adapté pour orienter le travail de nos représentations étrangères. Le nouveau dispositif préconisé devra inclure plusieurs composantes :

- Diffusion auprès des ambassades des opportunités économiques au Sénégal ;
- Proposition d'un plan, de travail annuel par chaque ambassade et par consulat ;
- Mise en place au sein du Ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur d'un mécanisme de coordination des actions économiques.

Succédant au Chef de l'Etat, le Premier Ministre a rendu compte au Conseil des activités gouvernementales. Il a exprimé au Chef de l'Etat toute sa gratitude pour la confiance qu'il a de nouveau placée en lui. Il a expliqué qu'en procédant à l'aménagement du gouvernement, le Chef de l'Etat a clairement exprimé le souci de voir son action amplifiée.

Le Premier Ministre a ainsi indiqué que la mission assignée au gouvernement est donc de travailler avec plus de cohésion, de solidarité, d'efficacité et de rigueur, pour créer les conditions d'une prospérité partagée, et de trouver des réponses concrètes aux attentes des populations sénégalaises.

Face à l'immensité des urgences et des changements profonds attendus, a noté le Premier Ministre, la nouvelle équipe gouvernementale est astreinte à définir et à conduire des politiques sectorielles en phase avec les orientations du Chef de l'Etat définies dans le programme « Yonnu Yokuté » et retracées dans la « Déclaration de Politique Générale ».

Pour conduire cette politique avec de meilleures conditions de succès auprès des populations concernées, le Gouvernement devra cultiver la sobriété à travers ses actes de tous les jours, en consolidant en tout temps et en tout lieu, l'image d'une équipe au service exclusif de l'intérêt général ; celle d'une équipe qui protège le citoyen, combat l'impunité, garantit l'Etat de droit et l'égalité de tous devant la loi.

Rendant compte de l'organisation de la fête de la Tabaski, le Premier Ministre a expliqué que celle-ci a été marquée par les dures conditions de l'hivernage 2011, dans notre pays et dans la sous-région et par la prévalence d'une situation d'insécurité au sein des Etats voisins qui contribuent à la satisfaction de notre demande en moutons.

Malgré toutes les difficultés rencontrées, le Premier Ministre a expliqué que le Gouvernement a pu, à partir d'une large concertation avec les acteurs du secteur, adopter et mettre en œuvre une série de mesures et de décisions qui ont permis de relever le défi de la sécurité et de la disponibilité de moutons en qualité et pour toutes les bourses.

Le Premier Ministre a également rendu compte dans son adresse au Conseil, du bon déroulement du Pèlerinage de la Mecque.

Il a aussi informé le Conseil, au titre des réalisations de son Gouvernement que la piste d'atterrissage de l'aéroport de Caps Skirring a été réhabilitée et allongée pour pouvoir accueillir de gros porteurs. Ces actions, a dit le Premier ministre, vont fortement contribuer à la relance des activités touristiques en Casamance.

Au titre des activités gouvernementales, le Premier Ministre a informé le Conseil de la tenue d'une réunion qu'il a présidée, en vue de mettre en place le Comité de pilotage de l'Audit physique et biométrique des agents de l'Etat.

Il a rappelé, l'organisation à Dakar, sous sa présidence, le 30 octobre 2012, d'un

colloque international, organisé conjointement par l'Académie des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) et l'Académie des sciences et l'Institut de France, sur le thème : « Sciences, Enseignement et Technologie pour le Développement en Afrique ».

Au terme de la réunion du Conseil, les mesures individuelles suivantes ont été adoptées :

Monsieur Abou LO, Actuaire Informaticien, est nommé Directeur général de l'Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes (ARTP), en remplacement de Monsieur Thierno Alassane SALL, appelé à d'autres fonctions,

Monsieur Ali Cotto NDIAYE, est nommé Président du Fonds de Développement du Service universel des Télécommunications (FDSUT).

Monsieur Amadou Bécaye DIOP, Administrateur de Société, est nommé Directeur des Equipements scolaires en remplacement de Monsieur Mamadou WONE appelé à d'autres fonctions;

Madame Socé Diop DIONE, Inspectrice générale des bâtiments au Ministère de l'Urbanisme et de l'habitat, est nommée Directeur général de l'Agence de Construction des Bâtiments et Edifices publics, en remplacement de Monsieur Serigne LY ;

Monsieur Aliou MARA, Ingénieur en électromécanique et en informatique, est nommé Directeur général de l'Agence de Gestion du Patrimoine Bâti de l'Etat (AGPBE) en remplacement de Monsieur Alioune SARR

Monsieur Mbaye Lô TALL, Agent décisionnaire, matricule de solde n°379 806/1, est nommé Consul général du Sénégal à Bordeaux, en remplacement de Monsieur Momar THIAM ;

Monsieur Ibra NDIAYE, Diplômé en Sûreté, Sécurité et Management aéroportuaire, est nommé Directeur général de l'Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA), en remplacement de monsieur Oumar SAMB ;

Monsieur Saliou KEITA, Chef de la Division Promotion et Professionnalisation à la Direction de la Mico-finance, est nommé Directeur général de l'Agence nationale d'Appui aux Marchands ambulants (ANAMA), en remplacement de Madame Fatoumata SY;

Monsieur Abdou Latif COULIBALY,

Ministre de la Promotion de la Bonne Gouvernance,

Porte-parole du Gouvernement

Revenir